

La médiathèque, un outil indispensable pour les enseignants

Des enseignants s'inquiètent d'une possible fermeture des médiathèques (ou Points Culture) de la Communauté française. Cela alors qu'un nouveau Master devrait voir le jour à l'université de Namur, ayant pour objectif d'enseigner l'analyse de film dans le secondaire...

Nous sommes enseignants à l'université de Namur et le cinéma fait partie de nos objets de recherche et de notre matière de cours, notamment dans le cadre d'un Master de spécialisation intitulé « Cultures et pensées cinématographiques » qui s'ouvre précisément à la rentrée prochaine (2019-2020).

À ce titre, nous sommes de fidèles utilisateurs de la médiathèque du Point Culture de Namur, depuis de nombreuses années. Pour nous, l'arrêt du prêt serait très préjudiciable dans le cadre de notre métier, puisque nous avons besoin de nous tenir à jour des nouveautés en matière de cinéma et, surtout, des films d'auteurs issus de productions souvent indépendantes des grandes majors. Or ce n'est pas sur in-

ternet que nous pouvons les trouver. Et, dans les rares cas où cela est possible, ces films ne sont pas téléchargeables. Or, nous avons besoin d'avoir les films sous forme de DVD ou de fichier pour faire cours.

Une indispensable base de travail

En effet, disposer du film « physique » est indispensable pour son analyse avec les étudiants. Cela nous permet de découper des extraits, d'utiliser parfois un logiciel de montage pour pointer des images précises, de profiter des bonus livrant parfois des making of précieux pour la compréhension des intentions et du dispositif, offrant des films entièrement commentés par leurs réalisateurs, des interviews, des analyses de

spécialistes du cinéma, voire des courts-métrages de l'auteur etc.

Tous ces outils indispensables, dont nous pouvons disposer à moindre coût (et pour les étudiants, c'est important), nous ne les aurons plus quand le prêt des films physiques aura cessé. Car nous ne pouvons pas faire grand-chose, en matière d'enseignement, avec les offres de films en streaming où on ne peut plus télécharger le film, mais où on doit se contenter de le regarder.

Un lieu de transmission...

Un autre grand intérêt du prêt, en matière de cinéma, est celui de la découverte des nouveautés. En effet, quand les films ne sont restés qu'une ou deux semaines en salles, ou qu'ils n'ont pas été distribués en Belgique, la média-

thèque est le seul lieu qui nous permet de les découvrir. Il n'existe plus, du moins à Namur, de vidéothèque privée qui offre un choix aussi grand de films d'auteur. De plus, ces films, nous les découvrons souvent grâce aux conseils avisés des employés du Point Culture qui connaissent leurs collections et nous font part des nouveaux arrivages

dignes d'intérêt et que nous pouvons tester avec l'abonnement « Curioso ». Comme les conseils d'un bon libraire, ceux des cinéphiles (et mélomanes) qui travaillent au Point Culture jouent un grand rôle dans la transmission que nous relayons auprès des étudiants, futurs enseignants eux aussi.

... et d'éducation

Car, il faut le dire, ce sont des futurs enseignants que nous formons, pour la plupart. C'est eux qui seront les relais auprès du public de demain. C'est aussi tous les enseignants du secondaire en activité pour le moment qui seront également pénalisés par cette mesure, car ils travaillent comme nous, par les découvertes faites à la médiathèque, en utilisant des extraits et en s'informant sur les bonus, voire en suivant des formations continues que nous dispensons. Et, partant, ce sont les élèves eux-mêmes qui seront privés de cinéma. Or, si les élèves ne sont pas éduqués à voir des films d'auteur en classe, cela signifie qu'ils n'iront plus en salle pour les voir. À long terme, c'est le cinéma lui-même qui est menacé.

*Comme les
conseils d'un bon
libraire, ceux des
cinéphiles (et
mélomanes)
qui travaillent
au Point Culture
jouent un grand
rôle dans la
transmission
que nous relayons
auprès des
étudiants*